

Visez l'excellence

SUP
EXPERTISE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE L'EXPERTISE COMPTABLE,
DE L'AUDIT ET DU CONSEIL

TAXE 2024
D'APPRENTISSAGE

✓ **Déclarez
et payez**
à l'URSSAF via la DSN

✓ **Fléchez**
via la plateforme


Investissez
dans la formation
de vos futurs
collaborateurs



Filières :
Gestion & Comptabilité
Management & RH

Une question, besoin d'un
accompagnement pour le
versement de votre taxe ?

Contactez Christelle Gautier :
c.gautier@supexpertise.fr

06 28 10 83 49

l'école de

  

www.supexpertise.fr





Faites progresser notre profession

Je vous encourage à choisir Sup'Expertise, habilitée à recevoir ces fonds, afin de favoriser le développement de notre école, le recrutement et la formation de nos futurs collaborateurs et confrères, et ainsi contribuer à combattre la pénurie de jeunes désirant embrasser nos métiers fantastiques !
Merci pour votre confiance.

Julien Tokarz,
Président de Sup'Expertise

En choisissant Sup'Expertise :

• Vous contribuez

au développement de modules de formations uniques et complémentaires aux cursus initiaux qui permettent à nos apprenants d'acquérir des compétences spécifiques dont vous avez besoin.

• Vous investissez

dans un campus moderne à la pointe de la technologie équipé de matériel innovants.

• Vous encouragez

le choix d'intégrer des pratiques de développement personnel dans les parcours, mieux se connaître, développer une attitude proactive, une écoute active ...

• Vous soutenez

l'accompagnement personnalisé de nos apprenants tout au long de leur cursus et de leur expérience professionnelle.

Les projets financés grâce à vous en 2023

En 2023, Sup'Expertise a ouvert aux étudiants les portes de son nouveau campus équipé des dernières technologies offrant à nos étudiants les conditions idéales pour réussir leurs études.



NOTRE ÉCOLE
Un vecteur d'attractivité
pour les professionnels



FORMATION
INITIALE



FORMATION
CONTINUE



CENTRE DE BILANS
ET DE GESTION DES
COMPÉTENCES

+ de 600

Apprentis
et étudiants

TAXE 2024 D'APPRENTISSAGE

La collecte du solde

Les sommes collectées de la masse salariale 2023 déclarée à l'URSSAF sur la DSN d'avril 2024 (exigible du mois de mai à septembre) seront ensuite reversées à la Caisse des Dépôts et consignation (CDC).

Le système de fléchage

Les entreprises devront choisir l'école de leur choix par l'intermédiaire de la plateforme SoltéA.

La plateforme SOLTéA

Il s'agit de la plateforme mise en place par la Caisse des Dépôts et Consignations, elle sera accessible à compter du 27 mai 2024.

Aucun versement direct aux établissements bénéficiaires ne devra être effectué. Votre expert-comptable et Sup'Expertise sont à votre disposition pour réaliser cette démarche.

Comment la verser à Sup'Expertise ?

Calculez le montant dû de la masse salariale 2023

Déclarez et payez à l'URSSAF via la DSN d'avril exigible du mois de mai à septembre

Se connecter à Net-Entreprises.fr afin d'obtenir votre mot de passe pour la plateforme SOLTéA

Fléchez

via la plateforme SOLTéA
de mai à octobre 2024

Ouverture aux entreprises
le 27 mai 2024



Laissez-nous vous guider
Christelle Gautier vous accompagne
tout au long de votre démarche

c.gautier@supexpertise.fr
01 44 69 91 51
06 28 10 83 49

Rendez-vous sur la page
taxe d'apprentissage de
Sup'Expertise



93 %

de diplômés

+ de 19 000

Inscriptions en
Formation Continue

+ de 3 000

experts-comptables
stagiaires formés

+ de 2 000

inscriptions en formation
de collaborateurs

+ de 5 000

inscriptions d'experts-comptables
et de commissaires aux comptes

Projets 2024 financés pour nos élèves

Innovation technologique, fournitures pédagogiques

- Ingénierie d'un parcours innovant de trois ans.
- Outils numériques innovants, favorisant les apprentissages NoCode, RPA.
- Plateforme d'apprentissage de l'anglais des affaires et certifications.
- Certifications Voltaire (en sus du parcours).
- Outils de création de vidéos pédagogiques.
- Acquisition de contenus numériques spécialisés.
- Acquisition d'un outil d'exploitation de l'intelligence artificielle.
- Acquisition d'un outil de facturation électronique.
- Création d'un jeu pour comprendre les états financiers, le jeu des 7 familles des classes «qui comptent».

Equipements

- Écrans numériques interactifs.
- TV à écrans tactiles avec support logiciel.
- PC Portables.
- Renforcement des ressources médias de captation vidéos.

Inclusion, diversité, citoyenneté

- Projet Voltaire : déploiement de fonctionnalités spécifiques adaptées aux personnes atteintes de troubles dys et aux non francophones.

Sup'Expertise répond aux besoins de formation tout au long de la vie

FORMATION INITIALE



> Filière Comptabilité Gestion

- Bachelor PeGASE
- BTS Comptabilité Gestion
- DCG augmenté
- DSCG augmenté
- BUT GACO

> Filière Management et RH

- Licence pro Ressources Humaines
- Master Ingénierie des Ressources Humaines

FORMATION CONTINUE



> 350 formations pour

- Experts-comptables
- Commissaires aux comptes
- Collaborateurs

> Préparations aux examens

- DEC et DSCG

> Parcours certifiants et diplômants

> Formations des experts-comptables stagiaires

CENTRE DE BILANS ET DE GESTION DES COMPÉTENCES

> Bilan de compétences

- > Bilan professionnel
- > VAE
- > Coaching

Les services ++ de Sup'Expertise

- Recruter un alternant
- Recruter un alumni
- Parrainer un candidat à l'entrée en DCG

50 rue de Londres - 75008 Paris
 Campus : 9 rue du Moulin des Bruyères - 92400 Courbevois
 Tél. : 01 44 69 91 51 - contact@supexpertise.fr
 Association Loi 1901 - NAF 8559A - Siren 784 414 054

www.supexpertise.fr



Certificat Qualiopi disponible
[sur notre site internet](#)